



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 novembre 2020

Le Prix culturel Manor Valais 2021 à l'artiste belgo-suisse Aurélie Strumans

Le Prix culturel Manor est attribué pour la septième fois dans notre canton, en collaboration avec le Musée d'art du Valais. Il s'agit d'une des principales distinctions dans le domaine de l'art contemporain en Suisse. Il honore cette année l'artiste belgo-suisse Aurélie Strumans. Une exposition lui sera consacrée prochainement.

Active en Valais et à Zurich et diplômée d'un Bachelor en Arts Visuels de l'ECAV (ancienne EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais, Sierre) et d'un Master in Fine Arts de la ZHdK (Zürcher Hochschule der Künste), Aurélie Strumans (née en 1987 à Sion) se distingue par un travail poétique qui questionne les rapports qu'entretiennent les êtres humains avec un environnement façonné et regardé à travers le prisme de la numérisation grandissante. Par l'imbrication subtile de différents médiums (écriture, performance, vidéo, installation et son), Aurélie Strumans développe une pratique dénonçant des préoccupations urgentes: quelles sont les influences notoires que les outils technologiques opèrent aujourd'hui sur nos manières de voir et d'appréhender le monde ? Comment modifient-ils ce dernier ? Quelle est, *in fine*, la valeur résiduelle des paysages ?

Le jury du Prix, composé de Pierre-André Maus (Maus Frères SA), Chantal Prod'Hom (mudac, Lausanne), Victoria Mühlig (conservatrice, Musée d'art de Pully), Delphine Reist (artiste, Genève) et Michael Sutter (directeur Kunsthalle, Lucerne) à qui la directrice du Musée d'art du Valais, Céline Eidenbenz, assistée d'Isaline Pfefferlé, ont soumis un choix de quatre artistes prometteurs, s'est prononcé à la majorité pour l'encouragement de cette artiste.

Le Prix culturel Manor est l'une des principales distinctions dans le domaine de l'art contemporain en Suisse. Il a été créé en 1982 par les Grands Magasins Manor pour la promotion de jeunes talents suisses encore peu connus du grand public ; il est attribué en principe tous les deux ans dans chacun des douze cantons où il est institué. En Valais, le Prix Manor a déjà distingué Martina Gmür en 2007, Joëlle Allet en 2010, le collectif JocJonJosch en 2013, le duo Barbezat/Villetard en 2015, Eric Philippoz en 2017 et le duo Badel/Sarbach en 2019.

Personne de contact

Céline Eidenbenz, directrice du Musée d'art du Valais, 027 606 46 79

Infos médias et illustrations disponibles sous :

<https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias>

